

Atelier : Fraude documentaire aux revenus – Contrôle et bonnes pratiques

La fraude documentaire est un fléau en constante évolution qui impacte tous les secteurs d'activité. Plusieurs risques sont de nature à alerter les responsables de gestion locative. La fraude la plus courante consiste à présenter de faux documents pour l'accès à la location.

La multiplication des cambriolages peut également être la conséquence d'une présentation d'un faux titre d'identité, par un acheteur potentiel ou un collaborateur vacataire, afin d'obtenir de l'information de biens à la vente ou à la location.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée

3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation :

Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Directeur de clientèle, gestion locative, de patrimoine. Responsable de service gestion locative, contentieux, attribution, proximité. Responsable juridique. Responsable des Ressources Humaines. Responsable d'Agences et tout collaborateur des organismes de logement social

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports sur les risques de fraude et de leurs méthodes de détection. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (animations vidéo, images et cas pratiques)
Echanges à partir des questions des participants.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif : 400€ HT (TVA 20%)
sont inclus : les supports pédagogiques

Inscriptions multiples : remise de 10% sur le 2ème inscrit et suivants (du même organisme).

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou

Objectifs pédagogiques

- **Objectif 1 : Contrôler efficacement les justificatifs de revenus et adopter les bonnes pratiques**
- **Objectif 2 : Adopter les bonnes pratiques de contrôle des revenus**

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***

E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.***

Programme de la formation

Contrôler efficacement les justificatifs de revenus et adopter les bonnes pratiques

- Vérification de l'adresse des employeurs et des déclarants.
- Vérification des données entreprise / employeur.
- Vérification du numéro de sécurité sociale.
- Vérification des pièces officielles, incluant les QR Codes et éléments de sécurité.

Adopter les bonnes pratiques de contrôle des revenus

- Identifier les polices de caractères et les alignements horizontaux et verticaux.
- Croiser les informations des justificatifs de revenus avec les autres documents présentés.
- Concevoir une **base documentaire interne** pour un contrôle rapide et systématique.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

23/11/2026 au 23/11/2026

